

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N°: 500-06-000514-105

DATE : 23 AVRIL 2012

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE EVA PETRAS, J.C.S.

SAMIR YALAOUI
Requérant
c.

AIR ALGÉRIE
Intimée

JUGEMENT RECTIFICATIF
(Article 475 C.p.c.)

LE TRIBUNAL :

[1] **RECTIFIE D'OFFICE** la note de bas de page 23 à la page 20 de son jugement du 5 avril 2012 pour corriger la citation de *Axel Walz c. Clickair SA* et que la note de bas de page se lise comme suit :

[2] ²³ *Axel Walz c. Clickair SA*, [2010] All E.R. 53.

[3] **LE TOUT**, sans frais.

EVA PETRAS, J.C.S.

Me François Lebeau
Me Paul Unterberg
UNTERBERG LABELLE LEBEAU
Procureurs du requérant

Me Michel Beauregard
Me Fabrice L. Coulombe
DUNTON RAINVILLE
Procureurs de l'intimée

Dates d'audience : 5 et 6 octobre 2011
Jurisprudence additionnelle soumise le 3 novembre 2011